



DETAIL DU PROGRAMME DE FORMATION

Critère 2.1 Programme détaillé théorique et pratique

Permis B / AAC / CS / B78 vers B

Programme détaillé de la formation théorique :

Soit en formule stage de 3 jours où un enseignant dispense des cours avec mise en situation sur des sessions pédagogiques en ligne et par items.

Soit en formule traditionnelle avec des sessions pédagogiques par items ou général sur 40 questions, en préparation à l'examen.

Dans les deux cas vous aurez accès à un lien internet d'entraînement au code de la route valable 4 mois depuis le jour de votre inscription.

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation routière, la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur, répartis sur 10 thèmes :

- L : dispositions légales en matière de circulation routière
- C : le conducteur
- R : la route
- U : les autres usagers
- D : réglementation générale et divers
- A : porter secours
- P : précautions nécessaires en quittant le véhicule
- M : éléments mécaniques et autres éléments liés à la sécurité
- S : équipements de sécurité des véhicules
- E : utilisation du véhicule et respect de l'environnement



Formule Stage :

Vous bénéficiez d'un accès internet valable 4 mois depuis le jour de votre inscription, vous permettant de vous entraîner 24H/24 et 7J/7, sur chaque thème relatif au code de la route, et sur des séries de 40 questions composées comme à l'examen.

3 jours de formation, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Chaque thème est abordé sous forme de cours donnés par un enseignant, et les acquis seront contrôlés avec des exercices en corrélation avec le sujet enseigné.

En fin de stage, les élèves testeront leurs acquis sur des séries de 40 questions, comme en examen.

Pendant la pause déjeuner, les élèves pourront s'ils le souhaitent, profiter d'un coin repas, où sont à leur disposition : frigidaire, four à micro-ondes, et cafetière.

Programme du stage :

1^{er} Jour

8h30 Accueil des stagiaires / Présentation de l'enseignant et de la société, présentation du stage.

9h00 la signalisation + 2 tests pédagogiques sur 20 questions

13h00 Arrêt et stationnement + 2 tests pédagogiques sur 20 questions.

15h00 Croisement / Dépassement + 2 tests pédagogiques sur 20 questions

2^{ème} Jour

8h30 Règles de circulation

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions

10h00 Le Conducteur (distance de sécurité/ Vitesse/alcool /drogue/ vigilance)

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions

13h00 Le Véhicule (Feux/ Aides à la conduite / Chargement / Contrôle technique / assurances

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions

15h00 Règles et environnement (Conduite économique, écologique et écomobilité

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions.

3^{ème} Jour

8h30 Les autres usagers, vulnérables, encombrants, et partage de la route

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions

10h00 Accidents (protéger / alerter /secourir)

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions

11h00 Précautions à prendre en prenant et quittant son véhicule

+ 2 tests pédagogiques sur 20 questions

13h00 Enchaînement de séries d'examens de 40 questions.



A l'issue du stage vous pourrez continuer votre perfectionnement

Aussi, vous pourrez assister à tous les créneaux horaires que vous désirez pendant 4 mois depuis le jour de votre inscription, il suffit de vous inscrire auprès de la responsable administrative.

Les cours de codes sont pris selon vos disponibilités aux horaires suivant :

Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi/vendredi de 15h30 à 18h30

Mardi/Mercredi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 10h00 à 12h00

Une fois le niveau de formation nécessaire à l'obtention de l'examen acquis, votre place d'examen pourra être réservée par l'auto-école et vous pourrez être accompagnés physiquement au centre d'examen.

Formule Traditionnelle :

Vous bénéficiez d'un accès internet valable 4 mois depuis le jour de votre inscription, vous permettant de vous entraîner 24H/24 et 7J/7, sur chaque thème relatif au code de la route, et sur des séries de 40 questions composées comme en examen.

Aussi, vous pourrez assister à tous les créneaux horaires que vous désirez pendant 4 mois depuis le jour de votre inscription, il suffit de vous inscrire auprès de la responsable administrative.

Les cours de codes sont pris selon vos disponibilités aux horaires suivant :

Lundi/Mardi/Mercredi/Jeudi/vendredi de 15h30 à 18h30

Mardi/Mercredi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 10h00 à 12h00

Des cours particuliers seront abordés :

Chaque Lundi de 17h30 à 18h30, Mercredi de 16h30 à 17h30, Vendredi de 15h30 à 16h30, des cours théoriques seront proposés en fonction des besoins de chacun.

Une fois le niveau de formation nécessaire à l'obtention de l'examen acquis, votre place d'examen pourra être réservée par l'auto-école et vous pourrez être accompagnés physiquement au centre d'examen.



Programme détaillé de la formation pratique :

Après votre évaluation de conduite un planning de formation sera fait en fonction de vos disponibilités et motivations, soit en formule traditionnelle, soit en formule stage. Ces formules vous sont proposées à l'inscription.

Il est envisageable d'allier formation théorique et pratique selon vos disponibilités.

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences

- **1 MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL**
- **2 APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES**
- **3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**
- **4 PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ECONOMIQUE**

Ces compétences détaillent les savoirs **comportementaux, techniques et environnementaux** dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution sous une trentaine d'objectifs.

1 MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule
- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir
- Tenir, et tourner le volant et maintenir la trajectoire
- Démarrer et s'arrêter
- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- Utiliser la boîte de vitesse
- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- Regarder autour de soi et avertir
- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.

2 APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau



3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser, être dépassé
- Passer des virages et conduire en déclivité
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

4 PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ECONOMIQUE

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque au volant
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger alerter secourir
- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'écoconduite

Pour suivre votre progression, des cases sont à cocher dans votre livret d'apprentissage de la manière suivante :



Non abordé



Abordé



Traité



Assimilé



Formation pratique traditionnelle

Les heures de conduite sont individuelles en formation traditionnelle.

Composition d'une séance de formation à la conduite : Elle dure environ 55 minutes :

- Installation de l'élève
- Restitution de la leçon précédente
- Evaluation dynamique
- Détermination du nouvel objectif
- Cours théorique / pratique
- Mise en pratique depuis le guidage jusqu'à l'autonomie
- Evaluation et auto-évaluation des objectifs exercés reporté dans le livret d'apprentissage
- Bilan de la leçon
- Détermination du prochain objectif

La progression de l'élève s'évalue en fonction de la réalisation des différents objectifs à atteindre, selon ses propres exigences et celles de l'enseignant. Selon le planning, les cours peuvent durer 2h (soit environ 110 minutes), ce qui permet d'approfondir un objectif plus complexe, ou de déterminer plusieurs objectifs, ou encore d'avoir le temps d'aller sur des sites de travail plus éloignés tels que de grandes agglomérations (Voiron /Grenoble) ou parcours montagneux qui sont essentiels en termes d'apprentissage.

Formation pratique stage

Le stage de conduite est suivi en binôme, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 sur 5 jours soit du lundi au vendredi. Le lieu de RDV se fait à l'agence, ou à domicile selon vos possibilités.

Ce qui correspond à 18h00 de conduite effective pour chaque élève, et 2h00 de théorie commune, pauses comprises.

Nous proposons des stages d'une semaine à la formation pratique (conduite) l'objectif étant de permettre :

Au jeune conducteur ayant choisi l'apprentissage anticipé de la conduite d'être plus rapidement disponible à prendre de l'expérience avec leur accompagnateur

Au permis probatoire d'être plus rapidement présenté à l'examen

Composition d'une séquence de formation à la conduite :

- Installation d'un élève
- Explication des différentes compétences à acquérir en fin de séance
- Cours théorique / pratique
- Mise en pratique depuis le guidage jusqu'à l'autonomie
- Evaluation et auto-évaluation des objectifs exercés reporté dans le livret d'apprentissage
- Changement d'élève et installation
- Mise en pratique depuis le guidage jusqu'à l'autonomie
- Evaluation et auto-évaluation des objectifs exercés reporté dans le livret d'apprentissage
- Bilan de la leçon
- Détermination du nouvel objectif ou approfondissement de l'objectif traité



L'alternance entre deux élèves permet l'amélioration de la mémorisation et de l'automatisation des gestes nécessaires à la conduite, une progression plus rapide grâce à l'émulation liée au travail collectif

Au moniteur d'avoir un meilleur suivi de l'apprentissage et d'en adapter sa pédagogie.

Une immersion totale permet de conserver les acquis d'une journée sur l'autre et de progresser de façon rapide et optimale.

Pour les permis B, les heures complémentaires prévues seront placées selon une date d'examen en fonction de l'évaluation préalable.

Pour les Conduites Supervisées et Conduites Accompagnées, en fonction de l'évaluation préalable les heures complémentaires prévues seront placées selon la date du Rendez-vous préalable.

RENDEZ-VOUS PREALABLE :

Le rendez-vous préalable débute la phase de conduite accompagnée ou supervisée.

D'une durée de deux heures ce rendez-vous consiste en une séquence de conduite de l'élève, à passer le relais entre l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, et ses accompagnateurs.

Au cours de cette séquence, le ou les accompagnateurs pourront prendre conscience du niveau de conduite de l'apprenti conducteur.

Le ou les accompagnateurs bénéficieront des conseils de l'enseignant sur leur rôle et leurs engagements, les difficultés susceptibles d'être rencontrées, les moyens d'y répondre, d'orienter positivement les actions de l'apprenti conducteur, de favoriser la progression vers l'autonomie.

Leur sera remis également le guide de l'accompagnateur, comportant les informations utiles pour le déroulement de l'accompagnement.



Les rendez-vous pédagogiques

L'apprenti conducteur et au moins un de ses accompagnateurs doivent participer à deux rendez-vous pédagogiques à l'école de conduite, dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite, (facultatifs dans le cadre de la conduite supervisée)

Le premier rendez-vous est réalisé entre le 4^{ème} et 6^{ème} mois après le rendez-vous préalable et la délivrance de l'attestation de fin de formation initiale. L'élève doit avoir parcouru environ 1000km.

Le second rendez-vous doit intervenir lorsqu'au moins 3000km de conduite accompagnée ont été parcourus.

Un troisième rendez-vous peut être organisé sur les conseils du responsable de l'établissement ou l'enseignant, à la demande de l'élève ou de l'accompagnateur.

L'apprenti conducteur pourra se présenter au plus tôt à 17 ans, et douze mois après le rendez-vous préalable. En cas de réussite de l'examen, il pourra conduire seul à partir de 18 ans.

Déroulement d'un rendez-vous pédagogique :

Chaque rendez-vous pédagogique est d'une durée de 3 heures et comporte une partie théorique et une partie pratique.

La partie pratique consiste en 1h de conduite en circulation sur le véhicule de l'établissement. L'enseignant observe et analyse les comportements de conduite de l'apprenti conducteur. Il apporte les conseils nécessaires à la poursuite de la conduite accompagnée.

La partie théorique est d'une durée de 2h.

Elle regroupe plusieurs élèves et leurs accompagnateurs. Un recueil d'expérience et des échanges sur des thèmes de sécurité routière constituent la partie théorique.



Formation B78 vers B :

Permis B78 (boîte automatique) vers permis B (boîte manuelle)

Cette formation de 7h comporte deux parties :

- 1- Formation pratique de 2h réalisée dans un trafic nul ou faible.

Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre
Être capable de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité

- 2- Formation pratique de 5h se déroulant dans des conditions de circulation diverses.

Savoir utiliser la boîte de vitesse manuelle de façon rationnelle en toute sécurité dans les conditions diverses de circulation et être capable d'adopter les techniques de l'éco-conduite
Être capable de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation

FIN DE FORMATION :

- Aucun examen final
- A la fin de la formation, l'établissement remet une attestation de formation qui servira à faire la demande du titre de la catégorie attendue
- L'Auto-Ecole Meyer réalisera la demande de titre de la catégorie B
- L'attestation de formation ne donnera le droit de conduire un véhicule de la catégorie B seulement lorsque l'élève sera en possession du titre de conduite correspondant
- Vous remplissez un questionnaire de satisfaction